**Médian TI05 P2015**

**23 avril 2015**

**Question 1**

**La communication de crise**

**Les faits**

L'entreprise de BTP Giraud a été l’objet, dans la nuit du mercredi au jeudi 23 avril 2015, d’un violent incendie sur son site de Lyon.

Trois véhicules (2 camions et 1 bulldozer) ont été détruits par cet incendie de grande ampleur. Cette entreprise, implantée dans la région lyonnaise depuis près de 40 ans, emploie 500 salariés, elle est spécialisée dans les travaux de gros œuvre du bâtiment et de réfection des réseaux routiers.

C'est le veilleur de nuit qui a donné l'alerte vers 3 heures du matin, une alarme incendie s’étant déclenchée dans les locaux techniques. Les secours sont très vite arrivés sur les lieux, dès 3 heures 30, vingt pompiers luttaient déjà contre le feu, mettant en œuvre trois lances à incendie à gros débit sur le bâtiment en flammes.

L'intervention, longue et pénible, s'est achevée vers 7 heures du matin. Le bilan est très lourd avec 3 véhicules détruits, 2 blessés parmi le personnel, dont le veilleur de nuit, qui tentaient d’arrêter le sinistre avant l’arrivée des secours et trois pompiers légèrement intoxiqués par les fumées. Les 2 membres du personnel blessés ont dû être hospitalisés, leurs jours ne sont pas en danger mais ils souffrent de graves brûlures aux mains et aux bras.

Interrogé par la presse locale dans la nuit sur les lieux même du sinistre le PDG a déclaré : *« Heureusement, le bâtiment où sont stockés la plupart des engins de travaux n’a pas été touché et l’entreprise va donc pouvoir continuer à travailler normalement et honorer ses engagements vis-à-vis de ses clients. Il faudra juste deux ou trois jours pour que le travail reprenne. Un numéro vert sera d’ailleurs mis en place, dès demain, pour informer nos clients de la reprise effective du travail au sein de l’entreprise… ».*

Alors que l'enquête menée par les gendarmes ne fait que commencer, et que l'origine de ce sinistre reste inconnue à cette heure, des bruits insistants courent sur le fait qu’il pourrait s’agir d’un incendie criminel, un bidon d’essence vide ayant été retrouvé à proximité des locaux techniques.

Le PDG s’est fait l’écho de cette hypothèse auprès de la presse locale en « voix off » immédiatement après le départ des pompiers, information relayée sur les radios locales lors du journal du matin.

**Sur la base de ces faits :**

1. **Indiquez quelles sont, d’une façon générale, les différentes exigences que doit respecter un communiqué de presse efficace**
2. **Rédigez un communiqué de presse relatif au sinistre décrit ci-dessus en respectant ces exigences**
3. **Que pensez-vous enfin des premières déclarations faites dans la nuit même du sinistre par le PDG à la presse locale ?**

**Corrigé question 2**

**Le management interculturel**

**Quels sont les avantages et inconvénients d’un management qui prend en compte les différentes dimensions culturelles d’un groupe ? *(Ou comment savoir tirer bénéfice d’un tel management, sans en ignorer pour autant les difficultés)***

*Insérez dans votre copie le tableau ci-dessous en y portant vos réponses et en y mentionnant votre nom sans oublier votre signature*

|  |  |
| --- | --- |
| **Avantages / bénéfices** | **Inconvénients / difficultés** |
|  |  |

**Question 3**

**Quizz sur la communication**

*Insérez dans votre copie le quizz joint en y portant vos réponses et en y mentionnant votre nom sans oublier votre signature*

**QUELQUES CONSIGNES DE REDACTION**

* **Numérotez vos réponses**
* **Ecrivez une ligne sur deux**
* **Soyez précis en évitant les mots inutiles**
* **Structurez vos réponses**